



Appartements éligibles à l'APL

### ➔ LES CONDITIONS REQUISES

La résidence est ouverte aux bénéficiaires suivants :

• Les **étudiants**, les personnes de **moins de 30 ans en formation ou en stage** et les personnes **titulaires d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage**. Dans le cas d'une location en couple, les 2 doivent avoir le même statut.

• Le locataire doit avoir son lieu d'étude sur les communes de Fontainebleau et Avon. Cependant, des étudiants d'autres communes peuvent être acceptés sur dossiers.

• Le domicile de l'étudiant doit être éloigné du lieu d'étude.

• Les revenus imposables de l'étudiant doivent être inférieurs au plafond de ressources HLM.

À consulter sur le site [www.fsm.eu](http://www.fsm.eu)

### ➔ LES AIDES POUR LE PAIEMENT DE VOTRE LOYER

• En intégrant la résidence Marcel LODS, l'**APL** (Aide Personnalisée au Logement) peut vous être octroyée.

Renseignements sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

• Il existe aussi les **aides Loca-Pass**, réservées aux étudiants salariés ou boursiers. Elles se décomposent en une avance et/ou une garantie de loyer. Cette aide est accordée sous conditions.

Renseignements sur [www.adele.org](http://www.adele.org)

Plus de renseignements :

Yannick LANGEVIN  
yannick.langevin@fsm.eu

01 72 84 00 18  
01 78 49 40 00

> Agence FSM de Fontainebleau  
24, rue de Grande Bretagne  
77300 Fontainebleau



01 78 49 40 00



Crédit photos : Anrefactory, Inocphoto.com IG Recers, Squandpneuety, Forallo - Ne pas jeter sur la voie publique.



RÉSIDENCE  
ÉTUDIANTE  
**Marcel  
LODS**  
FONTAINEBLEAU



**Votre loyer**  
à partir de  
**360€**  
par mois\*  
charges comprises

6-8, rue des Etats-Unis - 77300 Fontainebleau



Appartements éligibles à l'APL



À partir de 360€/mois\* charges comprises



0€ de frais d'agence



## FONTAINEBLEAU

Située au cœur de la forêt domaniale, la ville de Fontainebleau accueille un pôle universitaire d'excellence.

De nombreuses écoles supérieures y sont installées : l'INSEAD, l'école des Mines, l'IUT de Sénart-Fontainebleau, l'école d'infirmières, l'école de gendarmerie...

Lycées publics et privés s'y trouvent également, avec des classes préparatoires et des BTS.

Fontainebleau est une ville très dynamique avec plus de 500 commerçants, des bars-restaurants, un marché 3 fois par semaine, un théâtre, de nombreux parcs dont celui du château dans lequel de nombreux événements sont organisés.



## LA RÉSIDENCE

La résidence « étudiants » Marcel LODS se situe à proximité des transports en commun et du centre-ville (supermarchés, bus, banques, poste...).

Elle a fait l'objet d'une rénovation complète de grande qualité et bénéficie du label BBC « Bâtiment Basse Consommation ».

Cette résidence comprend 105 appartements meublés, dont 7 « type 2 » adaptés aux personnes à mobilité réduite.

## DES LOGEMENTS ÉQUIPÉS ET MEUBLÉS

Chaque logement est équipé d'une kitchenette (réfrigérateur, plaques vitrocéramiques, hotte...), d'un lit, d'un bureau, d'une table, de multiples rangements et bénéficie du chauffage collectif biomasse.

Type & surface	T1 de 20 à 22 m <sup>2</sup>	T2 environ 38 m <sup>2</sup>
Tarifs (loyer + charges)*	De 360 à 410€* par mois	À partir de 620€* par mois

\* Détail des offres disponible en agence.

Dépôt de garantie : 1 mois de loyer hors charges

## LES SERVICES PROPOSÉS

Réservés uniquement aux étudiants de la résidence :

- un local à vélos
- une laverie\*\*
- un parking sécurisé\*\*

\*\* Options en supplément. Pour en bénéficier, adressez-vous à l'agence.



\* DÉTAIL DES OFFRES ET RENSEIGNEMENTS :

**Yannick LANGEVIN**

yannick.langevin@fsm.eu

01 72 84 00 18

ou 01 78 49 40 00



Appartements éligibles à l'APL

### ➔ LES CONDITIONS REQUISES

Pour habiter dans cette résidence, il faut remplir certaines conditions :

- Le demandeur doit être étudiant ou en insertion professionnelle (dans le cas d'un couple, les 2 doivent avoir le même statut)
- Le locataire doit avoir son lieu d'étude sur les communes de Fontainebleau et Avon. Cependant, des étudiants d'autres communes peuvent être acceptés sur dossiers.
- Le domicile de l'étudiant doit être éloigné du lieu d'étude.
- Les revenus imposables de l'étudiant doivent être inférieurs au plafond de ressources HLM.

À consulter sur le site [www.fsm.eu](http://www.fsm.eu)

### ➔ LES AIDES POUR LE PAIEMENT DE VOTRE LOYER

- En intégrant la résidence Armade, l'APL (Aide Personnalisée au Logement) peut vous être octroyée.

Renseignements sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

- Il existe aussi les **aides Loca-Pass**, réservées aux étudiants salariés ou boursiers. Elles se décomposent en une avance et/ou une garantie de loyer. Cette aide est accordée sous conditions.

Renseignements sur [www.adele.org](http://www.adele.org)

Plus de  
renseignements :

Carole BERNIER  
[carole.bernier@fsm.eu](mailto:carole.bernier@fsm.eu)

06 13 61 48 40  
01 78 49 40 24/00

> Agence FSM  
de Fontainebleau  
24, rue de Grande Bretagne  
77300 Fontainebleau  
01 78 49 40 00



RÉSIDENCE  
ETUDIANTE  
**ARMADE**



AVON



Votre loyer  
à partir de  
**320€**  
par mois\*  
charges comprises

Credit photos: FSA, Fotolia - Ne pas jeter sur la voie publique.

1-3, avenue du Général de Gaulle - 77210 Avon



Appartements éligibles à l'APL

À partir de 320 €/mois\* charges comprises

0€ de frais d'agence

## FONTAINEBLEAU/AVON

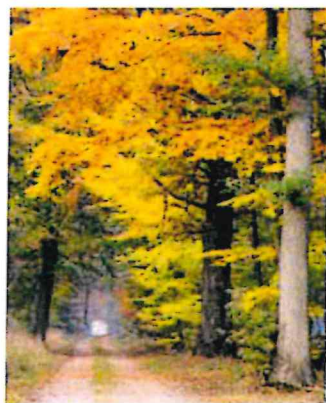
Ces deux villes, situées au cœur de la forêt domaniale forment un pôle d'excellence.

En effet, de nombreuses écoles supérieures y sont installées : l'INSEAD, les Mines, l'IUT de Sénart-Fontainebleau et l'école d'infirmières.

Mais de nombreux lycées, publics et privés, s'y trouvent également, avec des classes préparatoires et des BTS.

**Fontainebleau** est une ville très dynamique avec plus de 500 commerçants, des bars-restaurants, un marché 2 fois par semaine, un théâtre, de nombreux parcs dont celui du château dans lequel de nombreux événements sont organisés.

**Avon** également très dynamique est riche d'une centaine d'associations culturelles, environnementales et sportives, profitant de la proximité de nombreux équipements de qualité.



## LA RÉSIDENCE

La résidence « étudiante » ARMADA se situe à 2 minutes à pied de la gare de Fontainebleau/Avon au 1, avenue du Général de Gaulle à Avon (77210). Elle est proche de toutes commodités : supermarché, bus, banques, Poste, etc.

Cette résidence comprend **97 logements** meublés, dont 6 adaptés aux personnes à mobilité réduite.

## LES SERVICES PROPOSÉS

Réservés uniquement aux étudiants de la résidence :

- un accès illimité à internet
- un local à vélos
- une laverie\*\*
- un parking

Pour en bénéficier, adressez-vous à l'agence.

\*\* Options en supplément.

## ➔ DES LOGEMENTS ÉQUIPÉS ET MEUBLÉS

Chaque logement est équipé de kitchenette et bénéficie du chauffage collectif gaz.

Type & surface	T1 de 18 à 19 m <sup>2</sup>	T2 en colocation environ 38 m <sup>2</sup>
Tarifs (loyer + charges)*	À partir de <b>320€*</b> par mois	À partir de <b>270€*</b> par mois par pers.

\*Détail des offres en agence

Dépôt de garantie : 1 mois de loyer hors charges



\* DÉTAIL DES OFFRES ET RENSEIGNEMENTS :

**Carole BERNIER**

carole.bernier@fsm.eu

06 13 61 48 40

ou 01 78 49 40 24